

Miroir Social : votre réseau d'information sociale

Décryptage

La justice reconnaît le droit à expertise CHSCT sur le Lean management chez Cap Gemini, spécialiste du Lean

janv 18 2012

Thème: [Santé & conditions de travail](#)



En autorisant le recours à une expertise par le CHSCT de Cap Gemini Technology Services dans le cadre d'un projet de Lean management, la justice reconnaît que ce mode d'organisation du travail est important et susceptible d'avoir une influence sur les conditions de travail. Une première. Le Lean, s'avère être l'une des spécialités de Cap Gemini Consulting, une autre entité du groupe.

Cap Gemini Technology Services a décidé d'expérimenter la méthode Lean, qui s'avère être l'une des spécialités de Cap Gemini Consulting, une autre entité du groupe international. Celle-ci présente le Lean comme "le moyen le plus efficace pour permettre à toute organisation d'améliorer rapidement et en continu l'efficacité de son fonctionnement".

Dans ce contexte, le CHSCT avait demandé en juillet 2011 la nomination d'un expert indépendant, arguant que la méthode peut générer des risques et que sa mise en place s'avérer perturbante.

Dans son procès-verbal, le CHSCT faisait aussi valoir que des "remontées" négatives lui étaient parvenues au sujet de la méthode, laquelle était génératrice de "craintes" parmi les salariés.

Le TGI de Nanterre a été saisi en référé par Cap Gemini Technology Services pour contester la décision du CHSCT de faire appel à cette expertise extérieure.

Le Lean peut avoir des conséquences sur les conditions de travail

Dans son ordonnance du 6 janvier 2011, le tribunal vient de reconnaître que "la méthode Lean, dans la mesure où elle s'inscrit dans une approche nouvelle de l'amélioration des performances, peut comporter des transformations importantes des postes de travail découlant de l'organisation du travail, des modifications des cadences et normes de productivités, voire des aménagements modifiant les conditions de santé et sécurité ou les conditions de travail".

Ressources

Fichiers

- [Le jugement du 6 janvier 2012](#)

Lire notre dossier:

[Le participatif, nouveau souffle de l'expression collective des salariés](#)

- *Le TGI de Nanterre a donc autorisé la nomination dudit expert (le cabinet Arete) et débouté Cap Gemini Technology Services de sa demande.*

Un comble pour Cap Gemini qui, dans un document de présentation du Lean, affirme qu'il permet de "favoriser l'intelligence collective, faire travailler en équipes, mobiliser autour d'objectifs de progrès partagés et reconnus par tous comme indispensables".

Une première judiciaire

"Une décision de justice reconnaît un projet d'organisation tel que le Lean comme étant susceptible d'avoir une influence sur les conditions de travail." Maître Cadot, avocat du CHSCT de Cap Gemini Technologies. Jonathan Cadot, avocat du CHSCT estime que, à sa connaissance, "c'est l'une des premières fois qu'une décision de justice reconnaît un projet d'organisation tel que le Lean comme étant important et susceptible d'avoir une influence sur les conditions de travail".

"Le juge a estimé qu'il peut y avoir des impacts sur la santé des salariés", se réjouit-il.

Cette ordonnance représente aussi, d'une certaine façon, un camouflet envers Cap Gemini de la part de la justice.

Cap Gemini, pilote du Lean au sein du ministère de la justice

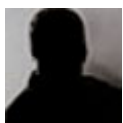
Une justice d'autant plus au fait des effets du Lean que c'est Cap Gemini Consulting qui appuie la mise en place de cette méthode de management au sein du ministère de tutelle dans le cadre de la RGPP... "Les magistrats ont été sensibilisés sur la méthode Lean avec son implémentation au niveau du ministère", analyse Jonathan Cadot.

La juge qui a rendu l'ordonnance a, quoiqu'il en soit, été peu sensible aux arguments en faveur du Lean. Peut-être n'avait-elle pas lu cet extrait concernant la méthode, tiré d'un rapport de Cap Gemini Consulting sur le Lean dans les services publics : "Ce projet [« Excellence opérationnelle dans les juridictions », NDLR] vise [...] à améliorer les conditions de travail des magistrats et fonctionnaires de greffe, en leur permettant de se concentrer sur leur coeur de métier."

Mots-clés : [CHSCT](#), [Lean management](#),

Entreprises : [Arete](#), [Capgemini](#).

À propos de l'auteur



- **Manuel Jardinaud**
- Journaliste pigiste
- Journaliste

- Nombres d'articles : 37
- Inscrit le 5 déc., 2007